

Niveau III – Bac +2

Le titre professionnel de : DESIGNER WEB niveau III (code NSF : 320) se compose de trois activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

Le designer web conçoit et réalise des outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication, en tenant compte des standards, du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie.

A partir d'un cahier des charges, d'instructions reçues d'un responsable de projet ou directement d'un client, il (elle) analyse la demande, conçoit l'interface, élabore une ambiance graphique, crée ou adapte une charte graphique et des médias. Il (elle) réalise des visuels ou des maquettes et élabore des animations.

Pour la réalisation des outils de communication numériques tels que sites web, applications web pour mobiles, il (elle) intègre les médias en utilisant des logiciels professionnels, des frameworks, des langages de description ou de programmation. Il (elle) met en œuvre et personnalise des systèmes de gestion de contenus (CMS). Pour optimiser la compatibilité, la performance, il (elle) teste ses réalisations sur différents périphériques (ordinateurs de bureau ou mobiles) et sur différents navigateurs. Il tient compte des bonnes pratiques et des règles en matière de sécurité.

Le designer web contribue à la gestion d'un projet numérique en ligne. Il (elle) assure une veille technique et concurrentielle du secteur professionnel. Il (elle) contribue à l'élaboration d'un cahier des charges, conçoit un prototype et l'interactivité avec les utilisateurs, réalise les outils pour la promotion et la communication du produit ou du service client.

Il (elle) optimise le projet en utilisant des tests, des outils marketing d'analyse ou de statistiques et travaille à l'amélioration de l'ergonomie et de l'expérience utilisateur. Afin de rendre plus efficace le référencement naturel il (elle) détermine les informations clés à transmettre, adapte ou rédige le contenu textuel du site. Il (elle) met à jour et améliore le contenu régulièrement.

Le designer web est autonome dans les phases techniques et créatives de son activité. Selon la structure de l'entreprise et la nature des projets, il (elle) peut être en relation avec d'autres professionnels: chef de projet, directeur artistique, intégrateur web, webmaster, développeur informatique, ergonomes, spécialiste du marketing, commerciaux. Il (elle) rend compte régulièrement de l'avancée de sa production au responsable du projet ou au client.

L'emploi s'exerce dans une agence web spécialisée, une agence de publicité, un studio de création graphique, dans une structure publique ou privée ou en tant que prestataire de services indépendant. Il nécessite une station assise prolongée et un travail de façon continue face à des écrans. Les horaires de travail sont généralement fixes, mais le rythme peut varier selon l'activité et les projets à traiter.

CCP – Elaborer le design graphique d'un outil de communication numérique

- Concevoir un site ou une application web.
- Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels.
- Réaliser des maquettes et des interfaces.
- Elaborer une animation pour différents supports de diffusion.

CCP – Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique

- Assurer une veille technique et concurrentielle.
- Contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges pour différents types de sites.
- Optimiser en continu un site ou une application web.
- Réaliser des outils de communication ou de promotion

CCP – Réaliser un outil de communication numérique

- Intégrer des pages web en tenant compte des standards, du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie.
- Adapter des systèmes de gestion de contenus à partir d'un cahier des charges.
- Publier des pages web.